COMPTE RENDU D'ATELIER

PLC HABITER

ATELIER N°4

09/03/20

Collège Les Chalets
CLASSE DE 6ème
TOULOUSE

RESPONSABLE DU PROJET :
Magali HENRI

INTERVENANT(S) CAUE :
Irene CORDOBA
Mélanie DAMINATO

PÉRIPLE

dans le quartier

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se confronter physiquement à son environnement proche
- Apprendre à regarder autrement des lieux connus
- Appréhender ses propres ressentis
- Se questionner sur ses pratiques au quotidien

LES RESSOURCES

. Trame d'un périple élaboré par les intervenantes du CAUE sur la base des échanges avec les jeunes

PROPOSITION PÉRIPLE
pour le 09/03/2020 - 2h - Version 2
CANAL
COLLEGE
Avenue Honoré Serres
Jardins potagers
Engagement des habitants ?
JARDIN COMPANS CAFARELLI
Centre commercial / jardin
Quelles proximités ?
Quel confort au quotidien ?
BOULEVARD D'ARCOLE
BOULEVARD

Canal du Midi
Quel usage de cette nature ?
Connexion ou barrière?
Mobilités
Passerelle
Passerelle
Rénovations contemporaines
Impact du privé sur le public ?
Patrimoine et usages
Comment adapter l'ancien
à nos modes de vie ?
Habitat dégradé
Quels possibles ?
té de l'habitat et
es - Des repères ?
Attractivité marchande
Quelle place pour les jeunes ?
DU MIDI
Rue des Chalets
Rue de la Concorde
DE STRASBOURG

LE PARCOURS

Porter un autre regard sur son environnement

Le parcours établi a permis de se confronter physiquement aux enjeux qui ont commencé à apparaître dans les séances précédentes : proximités des services et des lieux, identité et esthétique du quartier, présence et utilité des lieux de nature.

Et par conséquent de se questionner sur le fondement de ces enjeux en se basant sur des pratiques réelles.

Les arrêts synthétisés ci-après ne représentent pas l'intégralité de ce qui a été vu lors de la sortie. Les intervenantes du CAUE ont décidé de valoriser les arrêts qui apparaiisaient les plus pertinents au regard des enjeux déjà soulevés et des échanges in situ avec les jeunes.

Arrêt 1 : Au dessus du Canal

LE CANAL DU MIDI :

- **BARRIERE OU CONNEXION ?**
- **LIEU DE PASSAGE OU DE RENCONTRES ?**
- **ESPACE VERT ?**

Si le constat a été fait dans le précédent atelier que le Canal faisait parti des Chalets, une fois sur la passerelle la réalité semble tout autre.

> *Là on est aux Chalets mais là on y est plus.*
>
> *Vous voulez connaître quelle limite, la vraie limite des Chalets où la limite qu'on a décidé nous ?*

Au fil des discussions, le Canal n'apparait plus vraiment comme un élément identitaire du quartier. Il semble être un décor qui n'est pas assez valorisé. Et encore, il apparaît que sous la pluie, la beauté du lieu disparaisse. Peu de jeunes l'utilisent réellement, il n'est qu'un lieu de passage, de traversé.

> *Je l'utilise à pied pour venir mais les vélos passent trop vite, c'est dangereux.*
>
> *On le traverse mais on y reste pas vraiment,* ***c'est bruyant****.*
>
> *Ce n'est pas un espace vert car un espace vert, c'est un espace* **au calme** *pour (re)poser.*

Toutefois, les jeunes sont conscients de l'intérêt du Canal en termes de biodiversité.

Finalement, les jeunes portent un discours contraire à ce qui a été relevé en classe, en se basant sur leurs pratiques réelles et leurs ressentis sur place. Ils font remonter plusieurs questionnements, potentiellement sources de futures actions à travailler :

> **Comment améliorer la cohabitation piétons/vélos le bord du Canal ?**
>
> **Existent-il des aménagements qui pourraient rendre ce lieu plus agréable ? Comment valoriser son attractivité pour le quartier ?**

L'AMBIANCE DU QUARTIER :

- **MAISONS ANCIENNES OU CONTEMPORAINES ?**
- **MIXITÉ DE L'HABITAT ?**
- **QUELLE PLACE POUR LA VÉGÉTATION ?**
- **QUELS REPÈRES DANS LES RUES ?**

C'est en déambulant dans l'ensemble des rues que tous ces questionnements ont été abordés. En effet, les Chalets, derrière une identité historique forte (quartier de faubourg, cf précédents compte rendus), connaissent des petits lieux qui sortent de ce cadre fixe : maisons contemporaines, jardins ouverts sur rue, fresques, trottoirs sciés pour faire pousser de la végétation, maisons abandonnées... Les intervenantes ont tenu à faire découvrir toutes ces interventions ponctuelles pour éveiller les jeunes à observer plus attentivement les lieux qu'ils pensent connaître. Cela permet également de prendre conscience comment un habitant, en travaillant sur sa propre parcelle privée, peut influencer l'espace public et créer des repères et des ambiances différentes dans les rues. Les jeunes doivent réfléchir à cela et essayer d'aller au-delà du simple jugement «C'est beau, c'est moche» qui est très personnel à chacun.

Quelles sont les interventions privées qui peuvent améliorer l'esthétique des rues ?

Cela influence-t-il uniquement l'esthétique ?
Est-ce que certaines interventions, en transformant des lieux dégradés, peuvent améliorer la vie de tous au quotidien ?

Est-ce important de rencontrer des «originalités» dans les rues ?

Surélévation contemporaine
rue du Printemps

Maison abandonnée
rue des Chalets

Architecture contemporaine et fresque sur espace public
rue de Chateaudun

Ambiance de rue marquée par la végétation
et la mixité de bâtiment rue Dulaurier

LA RUE DE LA CONCORDE :

- **UN LIEU UNIQUEMENT DE CONSOMMATION ?**
- **UN LIEU CENTRAL DANS LA VIE DES JEUNES ?**

Dans la rue de la Concorde, les jeunes changent radicalement de comportement. C'est un lieu qu'ils connaissent, ils sont plus à l'aise, parlent plus fort, sont plus dans une situation de jeu. Les trottoirs plus larges et la rue moins étroite que les précédentes renforcent ce sentiment de liberté.

Quand on veut prendre un peu de temps après le collège on va au café ou au MacDo.

Les intervenantes sont surprises de l'utilisation du café par des jeunes 6ème mais le café de la Concorde semble un lieu attractif pour les jeunes, également par son côté esthétique.

Néanmoins, elles demandent aux jeunes de se questionner sur leurs réelles pratiques en dehors de l'acte marchand, de l'acte de consommation. En effet, les loisirs des jeunes ne peuvent pas être liés uniquement à l'argent de poche qu'ils possèdent...

On peut prendre à manger chez nous et aller sur la place là-bas. On peut s'y asseoir.

Ha oui et on va aussi sur la place Roquelaine. C'est en face de notre ancienne école.

Ainsi les places de la Concorde et Roquelaine sont identifiées clairement comme étant des lieux utilisés fréquemment par les jeunes. Alors que les jeunes ne les avaient pas décrites aussi importantes que cela dans leur quotidien jusqu'à présent. Aussi, ce constat peut amener des pistes d'améliorations au travers de quelques questionnements :

Place de la Concorde

En comparant les deux places, qu'est ce qui fait qu'on s'y sent bien, ou mieux ? le bruit ? la végétation ? le mobilier urbain (les bancs etc.) ?

Est- ce important pour des jeunes d'avoir des espaces publics où se poser, se rencontrer et échanger en toute liberté, sans avoir à dépender de l'argent ?

Place Roquelaine

LE PARC

- **UN ESPACE VERT ?**

Selon la définition des jeunes en début de sortie, un espace vert est un endroit au calme pour se poser. Les jeunes ont ainsi mis en avant tout au long des ateliers que le quartier manquait de réels espaces verts. Pourtant, le collège est à moins de 15 min du grand parc Compans Cafarelli, un des plus grands de Toulouse. Surtout que les intervenantes se rendent compte en discutant que les jeunes prennent quand même le temps de venir au Centre Commercial Compans pour le Macdo et le Starbucks. Mais très très peu sont déjà allés au Parc.

Il faut traverser l'avenue. On n'est pas aux Chalets ici.

Pourtant les maisons et les rues de l'autre côté de l'avenue Honoré Serres ressemblent bien aux Chalets et administrativement on est bien dans le secteur des Chalets (cf CR atelier 2). Et si l'on regarde la carte des déplacements à pied (cf annexe en fin de compte rendu), on se rend bien compte que ce lieu est aussi près du collège que Jeanne d'Arc, où les jeunes ont l'habitude d'aller assez facilement (pour le MacDo ?).

Les intervenantes et l'enseignante pointent également du doigt les contradictions dans les pratiques des jeunes. En effet, lorsque le groupe a longé le Boulevard d'Arcole, les jeunes ont clairement mis en avant leur désintérêt du lieu face au bruit, au vent, à la pollution de ce lieu. par conte, cela ne les dérange pas de s'installer en terrasse au MacDo qui donne sur ce même boulevard, alors que le parc est juste derrière au calme.

On peut prendre à emporter et manger dans le parc quand il fait beau.

Si vous [l'enseignante] proposez de faire classe en extérieur on pourrait venir au parc.

Aussi, après avoir fait ce constat, il faut se questionner pour améliorer son confort au quotidien et vraiment profiter des lieux qui nous aident à nous sentir bien au quotidien.

Quelles sont les pratiques que l'on peut modifier pour mieux profiter de lieux intéressants dans son environnement ?

Comment rendre le parc plus attractif ? Par la communication ? Par des actions ponctuelles ?

Le jardin Compans Cafarelli peut-il être l'espace vert du quartier ? Est-il intéressant d'y aller plus souvent ? Pourquoi ?

Arrêt 5 : Le Jardin Godolin

LE JARDIN GODOLIN :

- **UN LIEU INCONNU ?**
- **UN LIEU AGRÉABLE ?**

En arrivant dans le jardin, les jeunes demandent tous à pouvoir s'asseoir, preuve que ce lieu invite réellement à se poser grâce à son ambiance et la présence de bancs. Le parcours réalisé n'a pas permis de croiser beaucoup de lieux permettant cela. Quelques jeunes sont déjà venus mais presque aucun n'utilise l'endroit au quotidien, pourtant très proche du collège.

On ne connaît pas, on ne nous en a pas parlé.

LES JARDINS POTAGERS :

- **UNE ACTION CITOYENNE UTILE AU QUARTIER ?**

Les intervenantes expliquent aux jeunes comment des citoyens peuvent améliorer la vie d'un quartier en s'engageant dans des actions, comme la mise en place des jardins potagers. Les jeunes semblent notamment apprécier le fait de pouvoir posséder un potager quand on habite en appartement, et de pouvoir ainsi se nourrir un peu avec ce qu'on produit. Ils aimeraient d'ailleurs qu'il y ait plus de jardins potagers vu le nombre d'habitants du quartier.

Les intervenantes abordent également la présence d'une association au sein des Chalets, qui s'investit fortement pour organiser des évènements récurrents : sortie d'un journal sur le quartier, vide grenier rue de la Concorde... Là encore, les jeunes font remonter un manque de connaissance là desssus. Et cela amène à réfléchir :

Comment améliorer la communication auprès des jeunes ? Et entre les jeunes eux-mêmes ?

Quelles actions pourrait-on également développer pour améliorer la vie des habitants ?

Comment faire en sorte que les habitants s'investissent dans ces actions, notamment les jeunes ?

CONCLUSION

Des actions pour améliorer le quartier ?

L'ensemble des échanges avec les jeunes a permis de faire émerger des points à améliorer et ainsi de possibles actions citoyennes.

UNE ACTION CITOYENNE ? C'EST QUOI ?

Une action d'initiative citoyenne repose sur l'engagement des habitants : adultes mais égalements jeunes car les jeunes aussi ont le droit de s'investir dans le quartier. Ils le pratiquent et y représentent une part importante de la population.

Les initiatives citoyennes sont des actions portées par les habitants et réalisables par ceux-ci. Les communes ont aujourd'hui de moins en moins de moyens et il est important de savoir participer à la vie qui nous entoure pour que celle-ci s'améliore vraiment, sans attendre systématiquement des actions des pouvoirs publics.

Les jardins potagers en sont un exemple : la commune a fourni un lieu mais ce sont les membres de l'association (donc des habitants du quartier) qui s'occupent de sa gestion et de son entretien au quotidien.

DE POSSIBLES ACTIONS POUR LE QUARTIER

AMÉLIORER LA COMMUNICATION...

... au sujet des actions déjà établies dans le quartier et des lieux déjà existants qu'on ne connaît pas forcément quand on est haitués à faire uniquement un trajet collège/domicile.

DEVELOPPER LES JARDINS POTAGERS...

... les étendre au niveau du jardin Godolin où réfléchir à d'autres lieux où des jardins potagers pourraient être implantés, peut-être même le collège ?

CRÉER DES ESPACES VERTS DE PROXIMITÉS...

... en utilisant notamment des lieux abandonnés comme des maisons en ruine. Mais cela questionne la propriété privée et il faut alors se demander comment les jeunes peuvent agir pour modifier la situation (sensibilisation, communication, recensement des besoins et envies pour convaincre la commune et le propriétaire...)

VALORISER L'ESTHÉTIQUE DE CERTAINS BÂTIMENTS...

... les jeunes sont attachés à une certaine propreté des bâtiments. mais cela relève du domaine privé. Alors comment convaincre les propriétaires d'investir beaucoup d'argent pour faire plaisir aux passants ? Ou comment trouver d'autre manières d'embellir le quartier ? par la végétation ?

RENDRE PLUS AGRÉABLE LE BORD DU CANAL...

... notamment pour les déplacements à pieds, les sécuriser par rapport aux vélos (ou sensibiliser les vélos à rouler moins vite), ou encore réfléchir à de possibles manières de transformer ce lieu de passage en lieu de repos (si cela est possible)

MULTIPLIER LES LIEUX DE REPOS ET D'ÉCHANGES

... permettre aux habitants de plus occuper les espaces publics, notamment grâce à l'installation de bancs ou d'autres mobiliers.

Ces actions ne sont pas exhaustives. Au regard des questionnements soulevés lors de la visite, d'autres actions peuvent être proposées. L'important est de se questionner sur leur réalisation par les habitants (cf fiche annexe)

Carte des lieux parcourus en 5, 10 et 15 min

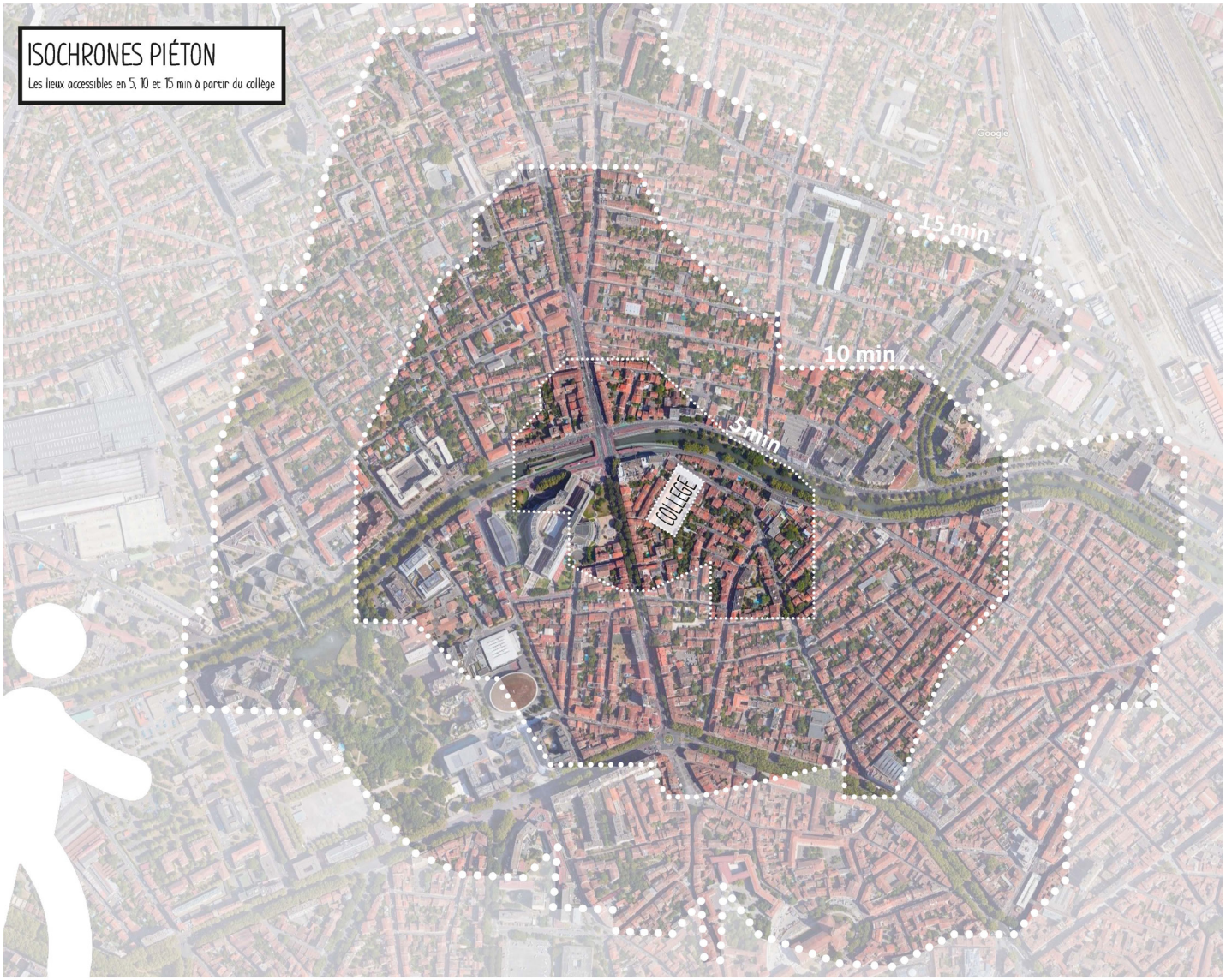

PLC HABITER
Atelier 4 - Nos idées pour demain

Construire une action citoyenne

1. **Une action citoyenne est une action qui se réalise à l'initiative des habitants, et non des pouvoirs publics, dans le but d'améliorer la qualité et le cadre de leur vie quotidienne.**
Exemple : Des habitants se regroupent pour mettre en place des jardins potagers partagés en bas de leur immeuble.

Quelle est l'action que vous aimeriez construire sur la commune ?

.....
.....
.....
.....

2. **Pour être réalisée, une action se construit selon différentes conditions. Aidez vous des questions ci-après pour approfondir les conditions nécessaires à la mies en oeuvre de cette action.**

1- Pourquoi faire cette action ? Qu'en espère-t-on ?

.....
.....
.....

2- Pour quel public ? A qui cette action est-elle destinée ?

.....
.....
.....

3- Qui pourrait aider à monter et/ou accompagner cette action ?

.....
.....
.....

Le questionnaire continue derrière

PLC HABITER
Atelier 4 - Nos idées pour demain

Construire une action citoyenne

4- Dans quel(s) lieu(x) cette action pourrait-elle être développée ?

.....
.....
.....
.....

5- Y-a-t-il des périodes, des jours, voire des heures, plus adaptées que d'autres pour que cette action fonctionne ?

.....
.....
.....
.....

6- Les jeunes, comme vous, pourraient-ils / devraient-ils s'impliquer dans ce projet ?

.....
.....
.....
.....

7 - Réfléchissez à la dimension économique. L'économie est-elle uniquement liée à l'argent ou en existe-il d'autres ?

.....
.....
.....

Comment pourrait fonctionner votre action économiquement ?

.....
.....
.....

Fin du questionnaire

POUR ALLER PLUS LOIN

PROCHAINE RENCONTRE LE :

A définir - Séance de 2h

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Les élèves doivent choisir des actions à approfondir ou en proposer d'autres. Ils peuvent déjà se quesionner sur la réalisation de ces actions : Quoi, Qui, Comment, Où, Avec Qui ?

OBJECTIF(S) DE LA NOUVELLE RENCONTRE

La prochaine séance portera sur **Nos actions pour le quartier** .

En petits groupes ou en binomes, les jeunes appronfondiront les actions dans l'objectif de les présenter aux élus et/ou techniciens locaux.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental d'information, de sensibilisation, de conseil et de rencontre, gratuit et ouvert à tous.

Ses statuts :
Le CAUE est une association à mission de service public créée à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la Loi sur l'architecture de 1977.

Ses missions :
Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Dans ce cadre, il assure diverses missions :
- Informer tous les publics et diffuser la culture architecturale, urbaine et paysagère ;
- Favoriser les échanges et la concertation ;
- Conseiller les particuliers sur leur projet de construction, de rénovation ou de transformation d'un bâtiment ;
- Conseiller les collectivités locales sur leurs choix d'urbanisation, de construction et d'amélioration du cadre de vie.